



LETTRE DE RESF03

N° 57

[Site RESF: Réseau Education Sans Frontières](#)

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier
42 rue du progrès 03000 Moulins Tel : 04 70 42 88 70
Mel : resf03@gmail.com FB resf 03

Juin 2021

Sommaire

Page 1 rassemblements citoyens du 12 juin

Page 2 et 3 : rencontre des jeunes avec le Préfet

**Page 4
Adresse de RESF aux candidats aux élections régionales et départementales**

10 et 11 juillet montée symbolique au Mont MEZENC

APPEL NATIONAL POUR LES LIBERTÉS, CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME-DROITE

Depuis maintenant plusieurs mois nous constatons un climat politique et social alarmant. S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit. Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accroissent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale.

Plusieurs lois liberticides organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle qui empêcheraient d'informer sur des violences policières, déjà trop importantes. De plus, si certaines de ces lois stigmatisent une partie de la population en raison de sa religion, d'autres en ciblent en raison de leur activité militante.

Comme les signataires de l'appel pour les libertés et contre les idées mortifères de d'extrême droite (<https://www.appelpourleslibertes.com>), nous ressentons toutes et tous l'urgence de construire une réponse forte et unitaire qui dessine l'alliance des libertés, du travail et d'un avenir durable.

Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, nous avons décidé collectivement d'organiser le samedi 12 juin une première grande journée nationale de manifestation et de mobilisations qui se déclinerait localement.

Cette journée fait partie des initiatives unitaires qui se multiplient. D'ores et déjà, 90 organisations syndicales, politiques, associations, collectifs, signataires de l'appel, ont décidé de co-construire ce combat dans la durée. ATTAC, CGT, CNL, FCPE, FSU, LDH, MRAP, OXFAM, RESF, SOLIDAIRES.....



RENDEZ-VOUS à 10h30

MONTLUÇON

Place Piquand

MOULINS

Place de la liberté

VICHY

Place de la poste

Citation d'Albert Camus
" Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles. "

Le problème c'est pas les noirs.
Le problème c'est pas les blancs.
Le problème c'est pas les juifs.
Le problème c'est pas les arabes.
Le problème : c'est les cons.



Une famille albanaise de Vichy va être régularisée, un jeune lycéen de Moulins exilé de Côte d'Ivoire a obtenu du tribunal de Clermont que le préfecture lui accorde le droit au séjour.. c'est peu mais toutes les actions sont utiles !



**Samedi 26 juin 11h
mairie MONTLUÇON
cercle de solidarité**
Pour que la famille SARGSYAN ici depuis 8 ans obtienne enfin une carte de séjour
Norik le papa est attendu pour travailler dans un garage !

Leurs 4 délégués ont dit leurs graves problèmes dus aux refus de carte de séjour. Monsieur le préfet a entendu, rien n'est promis mais le dialogue n'est pas fermé

Abdoukarim a lu une déclaration insistant sur leur intégration, leur vie lycéenne, leur reconnaissance à la France pour leur vie quotidienne, leur scolarité lors qu'ils étaient mineurs placés par décision du juge sous la protection de l'aide sociale à l'enfance avec déjà une première analyse de leurs documents d'identité. Maintenant qu'ils ont plus de 18 ans, ils veulent rendre ce qui leur a été donné et travailler dans des métiers où ils sont attendus par des employeurs locaux qui les connaissent déjà par des stages ou des apprentissages commencés

Beaucoup n'ont pu en 2018 2019 2020, terminer leurs contrats de formation à cause d'une décision préfectorale erronée de refus de droit au travail et à la formation alors qu'ils étaient reconnus mineurs. Certains ont quand même passé leur CAP et réussi, d'autres sont devenus lycéens mais tous ont de grandes difficultés à obtenir un titre de séjour à leur majorité.

Les services préfectoraux affirment que 50% d'entre eux ont eu une carte de séjour et que pour les autres, il peut y avoir des problèmes d'authentification des documents d'identité ou de réussite scolaire et que des liens au pays d'origine permettent le retour

Les 4 jeunes, tour à tour, ont bien expliqué que des documents d'identité analysés par la PAF avec avis défavorable n'étaient pas des faux mais que les services d'état civil de leurs pays ne sont pas toujours sous la forme européenne exigée pour des questions de tampons, de format de signature. La préfecture a reconnu que les vérifications étaient longues et difficiles avec certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée..

Pour que les jeunes ne soient pas tous pénalisés par cette situation, Monsieur le préfet a ouvert un petit espoir en proposant de réexaminer avec de nouvelles pièces à fournir, en demandant que pour les nouveaux dossiers, la double légalisation soit faite dès l'enregistrement de la demande. Il propose que des rendez-vous individuels soient demandés au guichet du service des étrangers le mardi matin (levée de restrictions COVID mais gestes barrières à respecter) Avec RESF, la CIMADE et d'autres associations et syndicats, le suivi sera nécessaire et accepté de la part de la préfecture.

PAROLES DES JEUNES

Nous représentons des jeunes qui ont comme point commun d'avoir été accueillis par la France depuis plusieurs années, d'avoir été scolarisés ou d'être actuellement encore scolarisés, mais d'être aujourd'hui dans une situation administrative totalement incertaine.

La réalité de cette situation incertaine, c'est aujourd'hui des ami(e)s qui dorment dehors, c'est notre incapacité à se projeter dans le futur

Depuis notre arrivée en France nous avons tous été accueillis par l'école de la République, encadrés par des éducateurs dévoués et nous avons tous essayé de répondre avec beaucoup d'investissement à ces attentes placées en nous.

-Nous avons mieux appris la langue, à la parler, à l'écrire.

-Nous avons compris et apprécié les valeurs de la République.

-Nous avons étudié, Nous nous sommes formés, Nous avons fait des stages dans des entreprises, certains ont même signé des contrats ou nous apprêtons à le faire.

-Nous avons côtoyé la jeunesse Française dans toute sa diversité. Nous nous sommes fait des ami(e)s, nous avons rencontré l'amour.

-Nous avons aimé la France

Aujourd'hui notre seule demande c'est d'être autorisés à rester en France. Nous souhaitons simplement poursuivre nos formations, signer nos contrats, vivre sous un toit et poursuivre plus sereinement nos vies.

Vous pouvez rendre dès aujourd'hui notre situation beaucoup moins incertaine.

Vous pouvez nous délivrer des titres de séjour et nous permettre de réaliser nos projets ici en France.

Nous sommes confiants, car certains, que vous traiterez avec attention nos demandes.

Nous serons heureux et fiers de représenter la France et de lui rendre ce qu'elle nous a déjà apporté.



Introduction faite par Mireille PASQUEL pour RESF, les associations et tous les soutiens des jeunes.

Monsieur le Préfet, merci d'avoir accepté de recevoir une délégation des jeunes en demande de carte de séjour, devant un problème qui perdure le dialogue direct est bienvenu.

RESF réseau éducation sans frontières accompagne pour leur scolarité et leur formation, ces jeunes devenus majeurs qui sont arrivés mineurs dans l'Allier, ont été mis sous la protection du conseil départemental par une ordonnance de placement. Ils ont suivi toutes les demandes des éducateurs, des professeurs, réussissent dans leurs parcours. D'autres associations les soutiennent comme la CIMADE, le Réseau Vichy Solidaire, le Collectif solidarité exil de Commeny, et de nombreux bénévoles qui les connaissent par des aides à l'amélioration de l'oral et l'écrit de la langue française. Des maîtres d'apprentissage et futurs employeurs possibles témoignent de leur insertion positive.

Il y a un problème particulier dans notre département c'est qu'en 2018 - 2019 des décisions préfectorales de refus d'autorisation provisoire de travail ont empêché la poursuite de leur contrat d'apprentissage, alors qu'ils étaient reconnus mineurs. Si ce problème ne s'est plus produit par la suite, cette décision erronée a eu comme conséquence les grandes difficultés d'obtenir un titre de séjour.

Les rencontres avec Madame la secrétaire générale de la préfecture sont des marques de dialogue mais nous savons que l'axe des réponses est de votre décision

Autre point sur lequel nous ne parvenons pas à avancer, c'est au sujet de l'authenticité des documents d'identité. En effet, un "avis défavorable" émis lors de l'analyse des documents d'identité par la police aux frontières ne signifie pas que les documents soient faux.

J'accompagne cette délégation qui représente les jeunes de l'ensemble du département, ils sont les mieux placés pour vous présenter la situation qui est la leur. Je vais simplement prendre en note questions et réponses, afin d'établir un compte-rendu.

Mireille Pasquel



Objet : Demande de prise en compte, dans votre programme aux élections cantonales et régionales, d'une démarche solidaire en faveur des migrants.

Madame, Monsieur,

Par votre candidature aux élections cantonales et régionales des 20 et 27 juin 2021, vous allez solliciter nos suffrages. Le Réseau Education Sans Frontières demande une prise en compte, dans votre programme, d'une démarche solidaire en faveur des migrants.

Pour mémoire, le RESF est un réseau de plus de 200 associations et syndicats qui agissent ensemble pour préserver le droit d'asile, lutter contre le racisme et les xénophobies et apporter aux migrants une solidarité humaine, juridique et matérielle. Il réunit diverses sensibilités et attendent de vous, une fois élu(e)s, une profonde rupture avec les politiques en matière d'immigration, d'accueil de l'étranger menées lors des précédents mandats des conseils Départementaux et Régionaux.

Ainsi, au travers de cette adresse, le RESF souhaite vous interpellier sur plusieurs points :

- que les collectivités territoriales départementales assument toutes leurs responsabilités dans la prise en charge des mineurs isolés étrangers Mineurs Non Accompagnés (MNA), pour qu'ils soient accueillis dans des conditions dignes et non pas dans la suspicion quant à l'âge (arrêt des tests osseux), être soutenus dans leur scolarité et pouvoir terminer leur formation professionnelle avec un diplôme, même s'ils sont devenus majeurs au cours de leur année de scolarité et non pas être mis à la porte de l'Aide Sociale à l'Enfance au lendemain de leurs 18 ans...
- que les collectivités territoriales régionales veillent à ce que les jeunes majeurs scolarisés puissent bénéficier d'aides spécifiques pour le suivi des études en particulier pour la formation professionnelle (outillage individuel, habits et chaussures de sécurité) et interviennent auprès du préfet pour leur donner un titre de séjour afin de ne pas empêcher leur stage professionnel ou leur apprentissage... Il serait logique que le Conseil Régional ne laisse pas un jeune majeur en formation, sans hébergement pendant sa scolarité (aide à l'internat) et aussi pendant le W.E ou les vacances scolaires (aide auprès des services d'hébergement d'urgence...).
- que les deux collectivités territoriales puissent intervenir auprès des services de l'Etat pour qu'aucun migrant ne puisse vivre dans la rue et faciliter la coordination de l'alphabétisation des adultes migrants sans-papiers réalisée par les associations existantes...

Nous ne doutons pas que vos réponses seront un soutien pour ces jeunes, ces personnes et familles étrangères à l'heure où les discours et les actes nationalistes et xénophobes semblent prendre le pas dans nos départements et dans nos régions et leur permettront d'échapper à l'exploitation et à la précarité dans notre société.

ACTION NATIONALE SYMBOLIQUE DE MONTEE AU MONT MEZENC EN SOUTIEN AUX MIGRANTS

Samedi 10 juillet 2021 salle municipale aux ESTABLES

Matin : 10h Réunion interdépartementale et nationale RESF pour faire le point des situations départementales

Après midi : 15h 30 Intervention d'Olivier LE COUR GRANDMAISON qui présentera son travail collectif paru dans l'ouvrage «Racismes de France », suivi d'un débat.

18h Paroles de migrants, interventions de migrants du CADA de St BEAUZIRE, textes, poésie...

21h Musique film et expo

Dimanche 11 juillet 2021 Montée au Mézenc, journée conviviale, cantine mobile sur place, musiciens

INSCRIPTIONS ET COVOITURAGES POSSIBLES par mel à resf03@gmail.com